

Remarque:
certains éléments des
vêtements de signalisa-
tion illustrés dans cette
publication ne sont plus
conformes aux nor-
mes en vigueur.



Collecte des déchets: un métier pénible qui exige une bonne organisation!

Guide pratique sur le thème de la gestion des déchets à l'usage des communes et des entreprises spécialisées

Etes-vous responsable de la collecte des déchets communaux? Ou dirigez-vous une équipe de ramassage? Si oui, cette brochure est tout spécialement conçue pour vous. Vous y trouverez les principaux points importants concernant l'organisation du travail et les possibilités d'aménagement des tâches, afin que vos collaborateurs puissent atteindre l'âge de la retraite en forme et en bonne santé malgré un métier pénible!

Sommaire

Protection de la santé et accroissement des performances	04
Créer des conditions optimales	05
Comment les déchets doivent-ils être préparés?	05
A quoi ressemble un bon poste de collecte?	06
Quels sont les critères applicables aux véhicules de collecte?	07
S'occuper de l'équipe	08
Levée des déchets: la charge de travail est-elle correctement répartie?	08
Quels sont les vêtements de travail et les équipements de protection appropriés?	09
Travail d'équipe, méthodes, pauses	10
Acquérir le savoir-faire nécessaire	11
Où trouver de l'aide et demander conseil?	11

Suva

Protection de la santé
Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Case postale, 1001 Lausanne
Tél. 021 310 80 40-42
Fax 021 310 80 49

Commandes

www.suva.ch/waswo-f
Fax 041 419 59 17
Tél. 041 419 58 51

Collecte des déchets: un métier pénible qui exige une bonne organisation!

Auteur

Urs Kaufmann, Suva, secteur physique

La présente publication a été conçue en collaboration avec les associations Infrastructures communales, ASTAG, SSP et Routiers Suisses.

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: novembre 2008, 3000 exemplaires

Référence

44079.f

Le modèle Suva

La Suva est mieux qu'une assurance: elle associe prévention, assurance et réadaptation.

La Suva est gérée par les partenaires sociaux. Son Conseil d'administration – composé d'un nombre équitable de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération – garantit des solutions consensuelles et pragmatiques.

Les bénéfices de la Suva sont reversés aux assurés sous forme de réductions de primes.

La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention.

Protection de la santé et accroissement des performances

Les éboueurs exercent un métier pénible: ils soulèvent et déversent quotidiennement entre 3 et 8 tonnes de déchets dans la benne des véhicules de collecte, ce qui les oblige à monter et à descendre de la plateforme entre 300 et 400 fois par jour.

A ces chiffres s'ajoutent d'autres facteurs de contrainte tels que le vent, la pluie, le froid et la chaleur, des odeurs nauséabondes, une vigilance constante face aux autres usagers de la route et une cadence soutenue. Les éboueurs exposés à une surcharge de travail permanente présentent des risques de maladie et d'accident supérieurs à la moyenne. Les troubles de l'appareil locomoteur et les blessures aux pieds constituent les atteintes les plus courantes.

Les responsables de la collecte des déchets occupent un poste-clé.

Les conditions de travail du personnel de ramassage reposent entre leurs mains, car ce sont eux qui établissent le planning des levées et achètent les véhicules.

En garantissant une bonne organisation et en créant des conditions optimales, ils ont la possibilité d'alléger les contraintes liées à la collecte des déchets et d'accroître les performances des équipes placées sous leurs ordres.

Agissez dès aujourd'hui et faites en sorte que vos collaborateurs puissent atteindre l'âge de la retraite en forme et en bonne santé!

Créer des conditions optimales

Comment les déchets doivent-ils être préparés?

Dans l'idéal, tout plan d'urbanisme bien conçu devrait également prévoir des emplacements et des équipements spécialement aménagés pour la collecte des déchets. Dans ce contexte, les principaux points importants sont les suivants:

- **aménager des points de collecte pouvant desservir plusieurs ménages**
- **installer de grands conteneurs pour les ordures ménagères, les déchets végétaux et les matériaux recyclables**
- **les matériaux recyclables doivent être collectés séparément**

Il est beaucoup plus fatigant de ramasser des **sacs à ordures** et des **poubelles** que de manipuler des conteneurs. D'autre part, pour des raisons hygiéniques et esthétiques, il est interdit de déposer des sacs à ordures ou des poubelles sur la voie publique avant le jour du ramassage.

En comparaison, les bacs standard tels que les **conteneurs** de surface (fixes ou mobiles) et les conteneurs enterrés offrent de nombreux avantages: ils peuvent être chargés et vidangés n'importe quand, ils protègent les déchets contre les animaux (renards, corneilles) et peuvent être facilement déplacés par deux personnes, notamment s'il s'agit de conteneurs en plastique (poids réduit).

Le **tri des matériaux recyclables** (ordures ménagères, verre, matériaux compostables, métaux, etc.) permet non seulement un recyclage écologique et économique, mais il facilite également les opérations de collecte.



1



2

1 Les conteneurs enterrés offrent de nombreux avantages.

2 Les conteneurs de surface facilitent la tâche.

A quoi ressemble un bon poste de collecte?

Pour que les éboueurs puissent ramasser facilement les déchets, les postes de collecte doivent remplir les conditions suivantes:

- **les véhicules de ramassage doivent pouvoir stationner à proximité des postes de collecte**
- **il ne doit pas y avoir d'obstacle entravant le chargement des conteneurs sur la plateforme**
- **les conteneurs et les postes de collecte doivent être régulièrement entretenus**

Il est important que les **emplacements prévus pour les conteneurs** soient situés à proximité de la voie publique, sur une surface plane et dépourvue d'obstacles (par ex. sans trottoirs surélevés ou autres). L'espace disponible et les accès doivent correspondre aux dimensions des conteneurs, afin que les éboueurs puissent les saisir et les déplacer facilement.

L'**entretien** des postes de collecte doit s'effectuer selon un plan de maintenance spécialement conçu à cet effet. Celui-ci doit notamment indiquer les noms des personnes et des services responsables de l'entretien et spécifier les dates et les tâches correspondant aux différentes interventions nécessaires (nettoyage, taille des buissons, taille des haies, réparation des roulettes bloquées ou remplacement des poignées et des couvercles des conteneurs).



1



2

1 Emplacement facilement accessible.

2 Les obstacles compliquent la tâche.

Quels sont les critères applicables aux véhicules de collecte?

Les véhicules de collecte doivent remplir des exigences techniques très sévères et répondre aux normes applicables en matière de sécurité routière et de sécurité au travail (SN EN 1501-1). Ils doivent être peu polluants ou équipés de moteurs munis de filtres à particules fermés et conformes aux prescriptions en vigueur. La configuration des véhicules joue également un rôle important concernant les méthodes de travail des éboueurs et la nature des contraintes subies.

- **L'équipement et les véhicules doivent correspondre aux besoins logistiques (c.-à-d. être adaptés aux conteneurs utilisés et aux conditions particulières de la commune considérée).**
- **Les cabines surbaissées permettent de monter et de descendre plus facilement des véhicules.**
- **Les camions équipés de lève-conteneurs et de marchepieds surbaissés facilitent également le travail.**

Le système de chargement (arrière ou latéral) est fonction du concept de collecte choisi et de la durée du trajet prévu pour transporter les déchets destinés à être incinérés. En termes de prévention des accidents et de protection de la santé, les **véhicules à chargement latéral** présentent des avantages, car l'éboueur auxiliaire est toujours dans le champ visuel du chauffeur et protégé des intempéries durant les trajets.

L'utilisation de **marchepieds surbaissés** permet de réduire les sollicitations articulaires et les risques d'accident. **Les troubles de l'appareil locomoteur et les blessures aux pieds constituent les atteintes les plus courantes.**



1



2

1 Véhicule à chargement latéral: pendant les trajets, l'équipe est dans la cabine.

2 Véhicule à chargement arrière avec cabine surbaissée.

S'occuper de l'équipe

Levée des déchets: la charge de travail est-elle bien répartie?

Le planning des levées doit tenir compte de la charge de travail globale et prévoir une répartition homogène des tâches respectives au sein de l'équipe. Les principaux points importants à cet égard sont les suivants:

- la charge de travail quotidienne des membres de l'équipe doit toujours rester à peu près la même
- l'alternance des équipes responsables des levées quotidiennes permet de réduire les contraintes individuelles
- la charge de travail doit être répartie de manière homogène entre les différents collaborateurs

En principe, les **tournées de ramassage** s'effectuent durant les heures de travail réglementaires. Elles doivent être organisées de manière à ce que la charge de travail soit toujours plus ou moins la même à chaque tournée.

Cela permet également d'intercaler des **tournées spéciales** sans risque de surcharge chronique. Les interventions en dehors des heures de travail (par ex. le week-end) doivent être réparties de manière équitable sur l'ensemble des collaborateurs.

L'alternance des équipes permet aussi une plus grande **flexibilité** au niveau du planning des interventions. Seule condition: que les collaborateurs soient suffisamment polyvalents et acceptent de ne pas toujours travailler dans la même constellation. Cette formule représente certes un défi pour les travailleurs et les employeurs, mais elle profite aux uns comme aux autres.



1



2

1 L'alternance des équipes permet de réduire les contraintes.

2 Organisation du planning.

Quels sont les vêtements de travail et les équipements de protection appropriés?

Les vêtements doivent remplir différents critères de protection et de confort.

- **Les vêtements de travail doivent protéger contre les salissures et les intempéries.**
- **Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent protéger contre les accidents et les atteintes à la santé.**
- **Le port des EPI est mieux respecté si les vêtements sont confortables et adaptés aux besoins des collaborateurs.**

Qu'il s'agisse de la chaleur et du soleil ou de la pluie et du froid, il existe des **vêtements fonctionnels** pour chaque type de situation. L'employeur doit fournir un assortiment complet de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle adaptés aux besoins des collaborateurs, des tâches et des conditions climatiques. Sur ce point, il est particulièrement important que les travailleurs puissent donner leur avis et faire usage du droit de participation qui leur est accordé par le législateur (à ce propos, voir également l'art. 82 de la loi sur l'assurance-accidents LAA et l'art. 6 de la loi sur le travail LTr).

Pour être parfaitement visibles sur la voie publique, les éboueurs doivent porter des **vêtements de signalisation** (selon la norme SN EN 471).

Ils ont également besoin de **bonnes chaussures**, car ils font plusieurs kilomètres à pied chaque jour. Pour éviter les blessures, il leur faut un modèle montant qui couvre la cheville. L'équipement de base comprend aussi des **gants**, des **protecteurs d'ouïe** et des **protections oculaires** pour la collecte du verre.



1



2

- 1 Des vêtements fonctionnels pour se protéger contre les intempéries.
- 2 Les protecteurs d'ouïe et les protections oculaires font partie de l'équipement de base.

Travail d'équipe, méthodes, pauses

En respectant quelques règles de base, le métier d'éboueur peut s'exercer jusqu'à l'âge de la retraite et même au-delà. Principaux points à retenir:

- **un bon travail d'équipe rend la tâche deux fois moins pénible**
- **il faut se ménager en adoptant la bonne technique sans vouloir jouer les gros bras**
- **pour conserver la forme, il faut se régénérer en s'accordant des pauses de récupération**

La **collégialité** est indispensable pour limiter les efforts excessifs. Une bonne équipe comprend aussi un chauffeur capable de positionner le véhicule au bon endroit pour le chargement des déchets et prêt à aider ses collègues aux postes de collecte plus importants. Les conteneurs et les objets pesants sont systématiquement manipulés à deux, les éboueurs échangent régulièrement leur place sur les marchepieds situés de part et d'autre du véhicule.

Les **méthodes** permettant de se ménager (par ex. les techniques de manutention des charges) ne sont pas innées et s'apprennent. L'employeur est tenu d'instruire le personnel en conséquence (à ce propos, voir également l'art. 25 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail OLT 3).

Pour conserver la forme, il est indispensable de s'accorder des périodes de **récupération**, même lorsqu'on est éboueur. Il faut toujours respecter les pauses prévues le matin, à midi et l'après-midi, notamment lors des journées chargées, afin d'éviter une fatigue excessive (art. 6 OLT 3). Outre la récupération physique, il est également important de faire le plein d'énergie et de penser à boire suffisamment, surtout en été et en hiver.



1



2

1 Travail d'équipe exemplaire.

2 Respecter les pauses, afin d'éviter une fatigue excessive.

Acquérir le savoir-faire nécessaire

Où trouver de l'aide et demander conseil?

Bases légales

- **LAA** Loi fédérale sur l'assurance-accidents
- **OPA** Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (à ce propos, voir également les «Directives pour la sécurité au travail» à l'adresse www3.ekas.ch)
- **LTr** Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce
- **OLT 3** Ordonnance 3 (Hygiène) relative à la loi sur le travail et commentaire correspondant
- **www.dechets.ch** Fiches et données

Publications complémentaires

- Suva: www.suva.ch/waswo-f (plateforme de recherche, de téléchargement et de commande de moyens d'information)
- Quelles sont vos obligations dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé? (feuillet d'information, réf. SBA 140.f)
- La sécurité pour les pros du chargement (dépliant, réf. Suva 84023.f)
- Chaudement recommandé en période de canicule (feuillet d'information, réf. Suva 84027.f)
- Travailler par fortes chaleur sur des chantiers à l'extérieur (liste de contrôle, réf. Suva 67135.f)
- D'une part. D'autre part. Tout ce qu'il faut savoir sur l'alcool et les autres substances engendrant la dépendance au poste de travail (dépliant, réf. Suva 44052.f)

Vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI)

- www.sapros.ch
- Swiss Safety: www.vsu.ch (membres de l'Association suisse d'entreprises EPI)

Infos et conseils concernant la gestion et le recyclage des déchets

- Centres de gestion cantonaux et régionaux: www.dechets.ch
- Organisme spécialisé «Infrastructures communales»: www.infrastructures-communales.ch
- Entreprises de gestion des déchets: www.astag.ch > Gestion des déchets
- Optimierung der Kehrichtlogistik in der Gemeinde – Ein Leitfaden für Gemeinden (Baudirektion des Kt. Zürich, AWEL) (document disponible uniquement en allemand)

Suva

Case postale, 6002 Lucerne

Tél. 041 419 58 51

www.suva.ch

Référence

44079.f